



Bundesamt für Aussenwirtschaft
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna
Uffizi federal da l'economia esteriura

3003 Bern
 Bundeshaus Ost

le 5 août 1993

☎ 031 / 61
 Fax 031 / 612330

22 16

**Aux ambassades de
 Suisse à l'étranger**

Ihr Zeichen
 Votre signe
 Vostra sigla
 Voss segn

Unser Zeichen
 Notre signe
 Nostra sigla
 Noss segn

777.155 - led/inm

Sommet de Tokyo, 8 au 9 juillet 1993

Monsieur l'Ambassadeur,

La particularité de la 19^{ème} édition des sommets des sept pays participants réside dans le fait, que les décisions d'un certain intérêt ont été prises en dehors du Sommet des chefs de gouvernement. En premier lieu, nous avons pris note de l'accord intervenu avant le Sommet au niveau de la quadri-latérale (QUAD : Etat-Unis, Japon, Canada, Communauté) sur certains aspects du dossier de l'accès au marché. En deuxième lieu, nous constatons que les ministres des finances du G-7 ont produit un rapport économique un peu plus profilé que la déclaration des chefs de gouvernement, ceci notamment sous l'angle des politiques structurelles. En troisième lieu, les Etats-Unis et le Japon ont signé, le lendemain du Sommet, un accord bilatéral de coopération. Son contenu englobe des sujets qui font ou qui devrait faire l'objet d'une coopération ou de négociations à un niveau multilatéral.

Il n'est dès lors pas surprenant que les chefs de gouvernement, dont trois faisaient leur première apparition sur la scène internationale (Etats-Unis, Canada et Italie), aient manifesté un besoin accru de s'inspirer davantage de "l'esprit de Rambouillet", soit de la nature des rencontres au sommet préconisée par le père fondateur Giscard d'Estaing et par l'ancien chancelier Helmut Schmidt. Ainsi, le prochain Sommet à Naples pourrait bien prendre la forme d'une rencontre plus ciblée sur des entretiens personnels entre les chefs des gouvernements.

1. Les déclarations du Sommet de Tokyo

Le Sommet de Tokyo a produit une déclaration économique des chefs de gouvernement (annexe 1), un rapport économique des ministres des finances du G-7 (annexe 2) et une



déclaration politique (annexe 3). S'agissant de la forme, ces textes sont sensiblement plus courts que les versions précédentes. La déclaration économique des chefs de gouvernement compte en effet seize paragraphes alors que celle issue du Sommet de Munich en comptait cinquante. Par ailleurs, la Présidence n'a pas émis de déclaration indépendante et il n'y a pas eu de "messages" isolés adressés à un pays ou à une situation particulière. Globalement considéré, les Sept se limitent à confirmer les décisions prises les 2 et 3 juin 1993 par le Conseil de l'OCDE réuni au niveau des ministres, ceci avec un langage un peu moins précis. L'expertise de l'OCDE est d'autant plus reconnue que les Sept citent l'Organisation à plusieurs reprises en l'invitant à intensifier encore ses travaux dans des domaines clés tels que le chômage et l'environnement.

2. Les décisions de la quadrilatérale (QUAD)

Comme déjà préavisé lors de la conférence ministérielle de l'OCDE par les ministres des échanges de la quadrilatérale, c'est à la veille du Sommet que la QUAD est parvenue à clarifier sa position sur l'un des cinq volets de l'Uruguay Round, à savoir le paquet "accès au marché". Ce dossier vise l'élimination, l'harmonisation ou la réduction de tarifs douaniers, mais la QUAD n'a pas procédé à des concessions effectives. L'étape de Tokyo constitue de ce fait davantage un programme et une méthode de négociation en prévision d'une reprise de la négociation d'Uruguay à Genève. Le "paquet" nécessite encore un important travail sur le plan technique à l'intérieur de la QUAD ainsi que dans les capitales des quelques cent vingt participants à l'Uruguay Round. En fonction des progrès réalisés d'ici septembre sur ce plan, le point pourra être fait quant à la réalisation de l'objectif de terminer l'Uruguay Round d'ici à la fin de l'année. Il reste que l'entente au niveau de la QUAD, entente qui aura été facilitée grâce à l'exclusion du dossier de l'agriculture, aura largement contribué à ce que le Sommet puisse entamer ses travaux et se dérouler dans de bonnes conditions.

3. La déclaration économique et le rapport des ministres des finances

3.1. Partie économique

La déclaration économique du sommet est intitulée "Un engagement renforcé pour l'emploi et la croissance". L'élément créatif de cette déclaration est l'engagement des Sept de réunir leurs représentants de haut niveau à une réunion qui se tiendra aux Etats-Unis en automne pour explorer les causes du chômage et pour chercher des réponses possibles compte tenu des 23 millions de chômeurs dans les seuls pays du G-7 (35 millions dans la zone OCDE). Le Sommet reprend le diagnostic de l'OCDE qui arrive à la conclusion que les causes du chômage sont à la fois de nature conjoncturelle (récession) et structurelle (nouvelles technologies, formations inadéquates, flexibilité des

marchés du travail). La déclaration ne dit pas si les pays membres de l'OCDE qui ne participent pas aux sommets seront également invités, mais force est de constater que ce "sommet de l'emploi" se situera en étroite relation avec les travaux spécifiques de l'OCDE et qui se sont concrétisés, en juin, par l'adoption d'un rapport intérimaire sur le chômage¹⁾. Même si l'OCDE compte apporter sa contribution analytique en automne, il subsiste tout de même un certain risque que le Sommet de l'emploi des Sept puisse éventuellement préjuger l'orientation future des politiques dans tel ou tel domaine des politiques de l'emploi. Parmi les instruments possibles, un recours accru à des mesures protectionnistes, par exemple par l'application de politiques restrictives en vue d'enrayer la délocalisation de certaines industries de la zone OCDE (vers les nouvelles économies dynamiques d'Asie ou d'Amérique latine), serait préoccupant. Il s'agira aussi de suivre de près la réflexion toujours latente sur la formulation et l'application d'une "clause sociale". Cette idée pourrait bien resurgir au niveau du Sommet de l'emploi des Sept.

Le rapport des ministres des finances du G-7 intitulé "Strengthening G-7 cooperation to promote employment and non-inflationary growth" diverge par rapport à la "déclaration économique" des chefs de gouvernement par son contenu plus profilé quant aux réformes structurelles effectivement envisagées pour revitaliser les économies des pays participants. Ces engagements ne sont toutefois pas nouveaux si l'on se souvient que les ministres de l'OCDE avaient déjà en 1987 décidé d'appliquer des mesures précises pour promouvoir l'ajustement structurel et la performance économique. Comme on le sait depuis, l'efficacité des politiques macroéconomiques (politiques monétaires et budgétaires) se trouve renforcée par des conditions-cadre qui favorisent un ajustement continu des structures dans plusieurs domaines à la fois. Ce qu'il convient donc de retenir dans le rapport des ministres des finances, c'est le rappel du lien indissociable qui existe entre les politiques structurelles et les politiques macroéconomiques ainsi que l'intention des Sept de mettre en oeuvre ces politiques complémentaires qui se fortifient mutuellement.

Au titre de l'environnement, les Sept se réfèrent aux efforts actuellement en cours sur le plan multilatéral. Ils soulignent leur volonté d'intégrer les considérations d'environnement dans toute stratégie de développement et ceci indépendamment du niveau de développement atteint. Il s'agit de la réalisation du concept de "développement durable" (paragraphe 8). Pour la première fois, une corrélation est néanmoins établie (paragraphe 14 in fine) entre la croissance rapide de la population et les objectifs de "développement durable". Ces interactions seront examinées lors de la "Conférence internationale sur la population et le développement" du Caire à laquelle le Sommet donne son plein appui. Jusqu'ici, le sujet était considéré comme un tabou au niveau des Sept.

Le cumul des problèmes budgétaires internes et de l'objectif prioritaire de la transition des pays de l'Est n'est pas étranger au fait que les Sept sont restés pratiquement muets sur le sort des pays en développement. Seuls la France et le Japon semblent avoir soutenu une ouverture dans ce domaine. Nous retiendrons que l'aide financière traditionnelle et la gestion de la dette ne constituent plus les seules dimensions de l'aide au développement. C'est de façon plus systématique, que les pays du Sommet envisagent

1) Ce n'est qu'à la ministérielle de 1994 que les travaux de l'OCDE auront abouti. Le rapport final sera composé d'un rapport de synthèse, de fiches par pays et d'un rapport de base

d'étendre la coopération au développement aux considérations des échanges, de l'investissement, et de l'environnement.

3.2. Russie

Comme le semble vouloir la coutume depuis deux ans, le président Eltsine était invité en marge du Sommet. Sur le plan institutionnel, aucune information ne laisse supposer que la présence devenue régulière du président de la Russie pourrait, dans un avenir prévisible, déboucher sur une extension du G-7. Pour l'heure, les participants restent attachés à la formule G-8 (G-7 plus Communauté) avec invitation du président de Russie. S'agissant de la substance, les Sept renvoient à l'aide accordée dans le cadre du Fond monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) en évitant soigneusement de s'engager sur des aides financières qui dépasseraient le statu quo. L'élément innovateur du Sommet de Tokyo reste limité à la Russie. Il concerne la mise sur pied d'un programme spécial de privatisation et de restructuration. Le contenu du programme n'est pas très clair, mais l'appui à la restructuration des entreprises russes devrait mobiliser, au niveau des Sept, un montant de trois milliards de dollars jusqu'à la fin de 1994. Ce programme de privatisation et de restructuration sera partiellement mis en oeuvre par l'intermédiaire d'une assistance technique en provenance d'entreprises occidentales privées (know how). Le but est de faire bénéficier les entrepreneurs russes des méthodes et techniques aptes à accroître la productivité de leurs appareils de production. A cette fin, les Sept ont décidé de créer à Moscou un bureau. Le communiqué ne mentionne évidemment pas la nature des "encouragements" dont pourraient bénéficier les entreprises occidentales.

Une grande partie de la déclaration relative à la Russie (paragraphe 11) est consacrée à la mise en oeuvre du programme de sûreté des installations nucléaires arrêté lors du Sommet de Munich. Une référence spécifique est faite à la catastrophe de Tchernobyl et c'est dans ce contexte que les Sept se proposent de passer en 1994 en revue les progrès réalisés dans l'amélioration, voire la fermeture des installations nucléaires à hauts risques en Russie (monitoring). Enfin, une mise en garde est adressée à la Russie pour ce qui est du déversement de ses déchets radioactifs dans les océans.

4. La déclaration politique

La déclaration politique est intitulée "Striving for a more secure and human world". En relation avec l'appréciation politique de différents conflits, les Sept ont (re)pris l'engagement d'oeuvrer en faveur d'une amélioration de l'efficacité de l'ONU par l'intermédiaire notamment du renforcement de son rôle de prévention et de résolution des conflits internationaux (paragraphe 2).

C'est sans ambiguïté que les Sept dévoilent leur plein soutien au processus de réforme engagé en Russie sous la direction du Président Eltsine. Nous interprétons ce soutien à la personnalité du Président Eltsine dans le contexte des dissensions internes que connaît la

Russie. Il convient de relever en même temps la mise en évidence personnelle du Président Kravchuk et de ses réformes en Ukraine. Ici, nous établissons un lien avec les désirs des Sept en matière de non-prolifération des armes de destruction massives et des missiles.

S'agissant de la prolifération des armes de destruction massives et des missiles, les Sept se montrent intransigeants face à la Corée du Nord, les Etats de l'Ex-URSS, notamment de l'Ukraine et du Kazakhstan. Ces pays sont instamment invités à participer aux accords internationaux en matière de non-prolifération.

Au sujet du conflit de l'Ex-Yougoslavie, les Sept souhaitent l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Ils condamnent nommément les communautés serbes et croates pour leur comportement envers la population musulmane de Bosnie (paragraphe 7). La sévérité du texte, qui englobe aussi la situation dans le Kosovo, ne laisse planer aucun doute quant à la volonté des Sept de soutenir le Secrétaire général de l'ONU dans l'exécution de la Résolution 836 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les autres sujets politiques abordés sont la situation au Cambodge et en Afrique du Sud, le processus de paix au Moyen-Orient et la restauration du gouvernement légitime à Haiti. Les Sept se félicitent de ces évolutions. Par contre, ils poursuivent leur pression sur l'Irak et la Libye et ils mettent en garde l'Iran qui se trouve invité à se "conformer aux objectifs de paix et de stabilité".

5. L'Accord bilatéral de coopération Etats-Unis-Japon

L'Accord bilatéral de coopération convenu entre les Etats-Unis et le Japon au lendemain du Sommet mérite d'être mentionné dans ce contexte, même si son contenu doit encore être analysé dans les capitales. Même si les deux partenaires s'engagent à appliquer la clause de la nation la plus favorisée (NPF), force est de constater que c'est bien en marge des cinq autres partenaires aux sommets qu'un Accord a été conclu, dont le contenu dépasse de loin la seule dimension bilatérale des problèmes. L'Accord ne se limite en effet pas aux seuls différends bilatéraux. Il englobe, entre autre, la coopération macroéconomique, la propriété intellectuelle - qui fait actuellement l'objet de négociation dans le cadre de l'Uruguay Round (Trips) -, l'environnement et la lutte contre le sida.

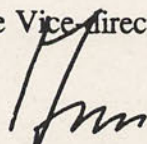
Celles de nos ambassades qui sont accréditées dans l'un des pays participants aux sommets ont directement adressé copie de leurs précieux rapports à qui de droit. En tous les cas, nous les remercions très vivement de leur excellentes contributions aussi bien avant le Sommet de Tokyo que lors de l'évaluation de ce dernier. Nos remerciements tous particuliers s'adressent à nos représentants diplomatiques au Japon.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition, si vous souhaitez des précisions quant à la position suisse sur tel ou tel aspect des papiers issus lors du Sommet de Tokyo.

Le prochain Sommet aura donc lieu en Italie à Naples.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Vice-directeur



Wilhelm Jaggi

- Annexes:
1. Déclaration économique
 2. Rapport économique des ministres des finances du G-7
 3. Déclaration politique